

BARBASTELLE

Barbastella barbastellus

Principaux habitats (dont communautaires)

Hêtraies(-sapinières) (dont 9120, 9150)

Châtaigneraies (dont 9260)

Forêts alluviales à aulne et frêne (91E0)

Chênaies

Grottes (8310)

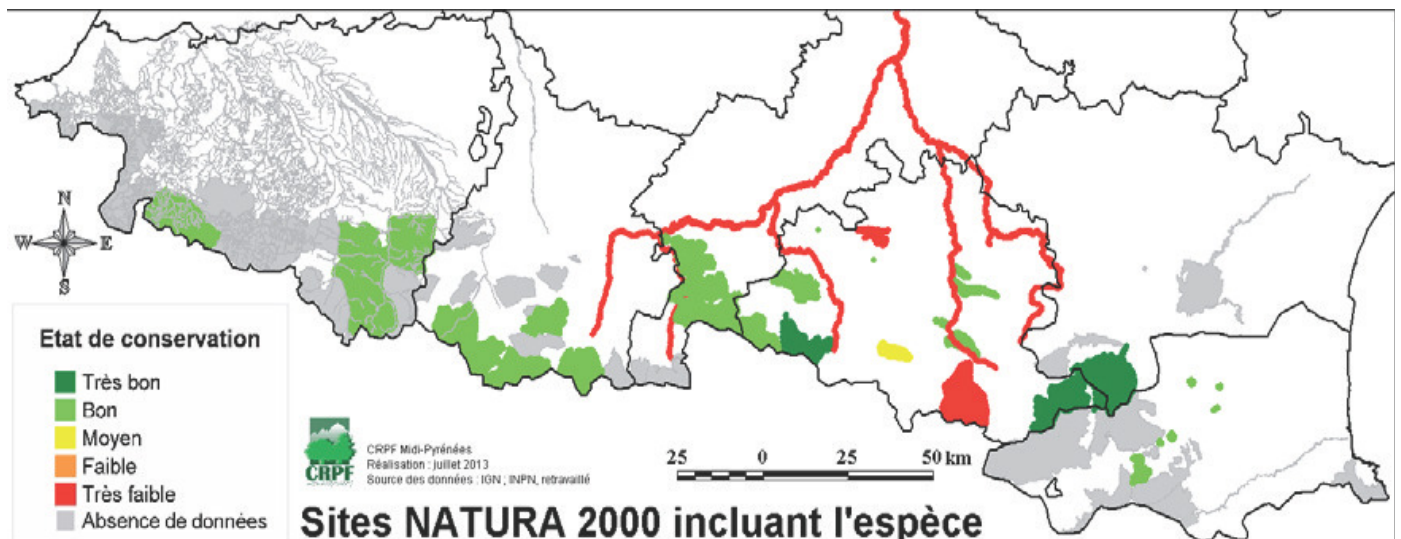
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Hibernation	■	■										■
Transit		■	■	■	■	■			■	■	■	■
Mise bas et élevage des jeunes						■	■	■	■			
Regroupement automnal								■	■	■		

Exemple d'opérations en cours

Aucun exemple recensé à ce jour.

RÉPARTITION

L'espèce est présente sur l'ensemble de la chaîne pyrénéenne, ainsi que sur le piémont. De nouvelles données tendent à compléter régulièrement la carte de répartition ci-dessous.



BIOLOGIE ET ECOLOGIE

Espèce spécialisée quant aux habitats qu'elle fréquente, elle a une faible adaptabilité et est liée à la végétation arborée (linéaire ou en massif) : peuplements de feuillus matures (chênes, châtaignier) à sous-étage développé. Elle chasse, préférentiellement les microlépidoptères en lisière ou le long de couloirs forestiers.

En hiver, elle est généralement solitaire et occupe des arbres creux, mais aussi des tunnels, des grottes, des caves, des fissures de roche. Pour la mise bas, les femelles se regroupent en colonies de 5 à 20 individus, dans les cavités ou sous les écorces des arbres, et changent de gîte au moindre dérangement. Autour du site de reproduction (constitué d'un réseau de gîtes) les déplacements sont faibles, elle explore une aire restreinte allant de 300 à 700 m. En dehors de cette période, l'espèce peut chasser jusqu'à quelques dizaines de kilomètres de son gîte.



ONF - O. Vinet

RECOMMANDATIONS DE GESTION

Maintenir les arbres offrant des gîtes avérés d'hibernation ou de reproduction. Y favoriser une ambiance forestière dans un rayon de 30 mètres.



Dans les secteurs de présence d'une colonie, favoriser le maintien d'arbres sénescents ou présentant des fissures, cavités ou décollements d'écorce (à faible valeur économique), qui constituent des gîtes potentiels.



Afin de ne pas perturber les barbastelles occupant des gîtes de reproduction avérés, il est conseillé d'éviter, à proximité immédiate, les coupes et travaux forestiers de juin à août.



Afin de ne pas perturber les barbastelles dans les secteurs d'hibernation, il est conseillé d'éviter, à proximité immédiate, les coupes et travaux forestiers de décembre à février.



Favoriser l'entretien, voire la création, de lisières progressives diversifiées en essences et en structures (largeur équivalente à environ une hauteur d'arbre).



Préférer un traitement en futaie irrégulière (ou futaie régulière par petits parquets) dans les secteurs à fort enjeu pour la barbastelle (importance de la diversité de la structuration verticale et horizontale du peuplement forestier).



(voir également les recommandations de la fiche «Chiroptères»)